

COMMUNE DE WEMMEL
Conseil communal jeudi 28 mars 2024

Décisions

Application des articles 285 et 287 du décret sur l'administration locale

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 20u00.

SEANCE PUBLIQUE

1. Système de vote digital.
Le Conseil communal marque son accord avec l'utilisation d'un système de vote digital.
2. Procès-verbal du Conseil communal du 29/02/2024.
Le Conseil communal approuve le procès-verbal de la séance du 29/02/2024.
3. Compte annuel 2023 - Fabrique d'Eglise centrale.
Le Conseil communal rend un avis concernant les comptes annuels 2023 de la Fabrique d'Eglise centrale de Sint-Servaas Wemmel.
4. Désignation de OVAM comme agent constatateur.
Le Conseil communal approuve la désignation de OVAM comme agent constatateur.
5. Sibelgas Project Vennootschap Groene Energie cv: accord de collaboration.
Le Conseil communal approuve l'accord de collaboration entre Sibelgas Project Vennootschap Groene Energie cv et la commune de Wemmel.
6. Projet d'égout de l'avenue P. Benoit - approbation du dossier d'appel d'offres.
Le Conseil communal approuve le dossier d'appel d'offres.
7. Règlement de subside des infrastructures.
Le point a été reporté avec 21 voix pour.
8. Démission et nomination des membres du conseil consultatif de l'économie locale.
Démission et nomination des membres du conseil consultatif de l'économie locale.
9. Service du personnel - prise en connaissance d'un préavis.
Le Conseil communal prend connaissance du préavis du Directeur général.
10. Service du personnel - déclaration de poste vacant.
Le Conseil communal approuve le poste à temps plein d'un Directeur général et détermine les modalités pratiques de l'organisation de la procédure de sélection.
11. Point complémentaire : collecte des déchets - introduite par le Conseiller communal Didier Noltincx.
Le point complémentaire sur la collecte des déchets est approuvé.
12. Questions orales.
En application des articles 32 et 278 du décret sur l'administration locale, le rapport de séance est disponible sous la forme d'un enregistrement audio sur le site Internet www.wemmel.be.
Les questions orales commencent à 01:52:45.

Cette liste comportant une description succincte des décisions est disponible pour consultation auprès du Service Affaires Internes, à la maison communale, avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Wemmel, 5-4-2024,

Par ordonnance:
Le Directeur général
Audrey MONSIEUR

Le Président
Veerle HAEMERS

